



Union de l'énergie et regard de la Commission sur la transition énergétique en France

Paris, le 8 octobre 2015

Intervention du vice-président Maroš Šefčovič à la Conférence de l'Union Française de l'Electricité

Madame la Ministre, chère Ségolène,

Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie de m'avoir convié à votre colloque.

Après l'intervention de Madame la Ministre, je souhaiterais avant tout souligner le soutien de la Commission au travail de la Présidence française de la COP21. Ce travail est primordial pour qu'en décembre on obtienne un accord universel, ambitieux et contraignant.

Le fait que 148 pays couvrant 88% des émissions globales aient présentés leurs contributions pour Paris est un progrès considérable.

Mais les négociations doivent se poursuivre de manière forte pour que Paris soit un réel succès.

Nous avons aussi besoin de tous: des entreprises, des citoyens. L'agenda des solutions, notamment dans le domaine de l'énergie, est donc essentiel.

Mesdames et Messieurs,

Le 21ème siècle sera le siècle de l'innovation et de la transition énergétique.

Il est facile d'oublier que la plupart des technologies que nous prenons pour acquies aujourd'hui n'étaient même pas inventées il y a 15 ans. Je vous dis ça parce que dans les 15 années à venir nous serons obligés d'accélérer cette révolution technologique si nous voulons atteindre nos objectifs énergétiques et climatiques.

Je vous rappelle nos engagements 2030:

- une réduction de au moins 40% des émissions de gaz à effet de serre
- une amélioration d'au moins 27% dans notre efficacité énergétique,
- au moins 27% d'énergies renouvelables dans notre système d'énergie - tout cela avant 2030.
- Et en même temps nous devons assurer que tous les consommateurs de l'UE - entreprises et citoyens - auront accès à énergie abordable, durable, et compétitive

Commençons donc avec une bonne nouvelle: le secteur de l'énergie français et européen est déjà un secteur innovant par nature. Mais il nous reste beaucoup de travail à faire dans un contexte de changement permanent.

1. Les changements en cours

Je dis ça parce que les marchés de l'énergie d'aujourd'hui subissent des changements importants.

- Les compagnies énergétiques sont désormais entrées de plein pied dans une révolution digitale;
- Les consommateurs, devenus pour partie des "prosommateurs" (ou consomm'acteurs), disposent de nouvelles capacités d'interaction avec le système.
- Et l'ouverture des marchés de l'électricité et l'évolution du mix énergétique sont des facteurs d'accélération du changement technologique du secteur

Quelques mots sur le marché français - un cas particulier en Europe avec historiquement un pourcentage très élevé d'électricité d'origine nucléaire, donc assez stable pour sa production et son transport.

La France ne manque pas d'atouts et démontre à travers des projets innovants que les solutions technologiques existent pour assurer un réseau stable avec une forte proportion de renouvelables, des installations de stockage et des mécanismes de réponse à la demande.

Aujourd'hui Il y a donc clairement un grand potentiel de croissance pour les énergies renouvelables et les ambitions politiques tracées par la loi de transition énergétique ne pourront que renforcer la nécessité de cette évolution numérique et innovante.

2. Développer les technologies à faible carbone (SET plan)

Mais nous pouvons aller plus loin.

Dans sa communication sur l'Union de l'énergie adoptée en février 2015 la Commission a fait de la recherche, de l'innovation et de la compétitivité une des cinq dimensions de sa stratégie.

Dans ce contexte, la Commission a proposé il y a moins d'un mois un nouveau Plan Stratégique intégré pour les Technologies énergétiques, ce que nous appelons le 'SET Plan'.

Ce Plan permettra d'accélérer la transformation du système énergétique européen vers une économie à faibles émissions de carbone, et ceci au meilleur coût.

C'est une première étape vers une stratégie intégrée qui inclue la recherche et l'innovation dans le transport, l'innovation, l'industrie, et l'énergie. Ce plan sera adopté à la fin de l'année 2016.

Cet objectif sera atteint par exemple en passant à des modes d'acheminement de l'énergie qui soient plus intelligents, plus flexibles et plus décentralisés. L'évolution des technologies joue évidemment un rôle important pour faciliter cette transformation.

Le Plan contribuera à la numérisation du système de l'énergie grâce à des solutions innovantes et son intégration avec d'autres services livrés numériquement (contrôle de l'environnement, l'électro-mobilité et les services de santé) par l'intermédiaire de l'Internet des objets.

Il permettra d'augmenter la résilience, la sécurité et l'intelligence du système énergétique, en développant des solutions électroniques de puissance, d'intervention et de stockage innovantes, la demande de chauffage efficace et technologies de refroidissement, les synergies entre les vecteurs énergétiques et de nouvelles technologies de transmission,

Il renforcera la coopération entre les EM et tous les différents acteurs, y compris l'industrie et les institutions de recherche.

La France elle-même a fait part de ses priorités en matière de recherche et d'innovation.

Ces priorités sont convergentes avec celles du nouveau SET Plan.

Parmi ces priorités figurent la modernisation du réseau électrique européen et l'établissement de synergies entre les différents réseaux d'énergie.

- L'engagement des consommateurs grâce à une meilleure compréhension, l'information et la transformation du marché
- le développement et la démonstration de l'optimisation du système holistique au niveau urbain / local (Villes et communautés intelligentes)
- le stockage, la conversion de l'électricité à d'autres vecteurs énergétiques et enfin la gestion de la demande

3. Les projets soutenus financièrement par la Commission

Comme vous le savez le budget de l'Union européenne soutient la recherche et l'innovation dans le domaine des réseaux et de la production.

Je vous donne quelques exemples qui montrent le potentiel de ce soutien:

Pour les réseaux de transport:

RTE^[1], (réseaux de transports et d'électricité) est en charge de la coordination de deux grands projets des opérations et de planification des gestionnaires européens de transport.

Les nouveaux défis posés au réseau notamment du fait de la variabilité des énergies renouvelables ont poussé les entreprises vers des solutions innovantes.

Dans ce contexte le projet ITESLA permet de progresser sur la question de la coordination en temps réel entre gestionnaires de réseau afin d'assurer la stabilité et la sécurité du réseau électrique pan-européen.

Ça devrait nous permettre d'éviter la mauvaise expérience de "black-out" que l'Europe a vécu à plusieurs reprises.

Pour la production:

L'utilisation des technologies de l'information dans les systèmes de production d'électricité est en cours.

Je pense notamment à l'analyse des offres 'day ahead' qui nécessitent des milliers de simulations permettant de définir des manuels opérationnels pour une réaction rapide afin de gérer des situations à haut potentiel de risque.

Les gestionnaires de réseaux électriques ont reçu une allocation de 10 millions de CPU horaires leur permettant d'accéder aux ressources des ordinateurs surpuissants fournis par PRACE, une infrastructure de recherche européenne soutenue en partie financièrement par la Commission [2]

Et je pense aussi au projet E-HIGHWAY qui aide à planifier le système de production pan-européen et en conséquence de développement d'un Super-grid européen.

4. Une nouvelle organisation de marché pour l'électricité

Je souhaiterais conclure sur la question de l'organisation du marché de l'électricité.

Le système énergétique reste au cœur de l'économie moderne; assurer son fonctionnement efficace est donc fondamental pour la compétitivité de toute l'économie. Le succès de notre projet de l'Union de l'Energie dépendra donc, à mon avis, de l'achèvement du marché intérieur de l'électricité.

Nous avons besoin d'une nouvelle conception du marché de l'électricité qui soit adaptée à relever les défis d'aujourd'hui, et permette de garantir la sécurité d'approvisionnement à des prix compétitifs, tout en respectant nos objectifs climatiques.

Le marché de l'électricité d'aujourd'hui diffère fondamentalement du marché d'il y a cinq ans, et notre "Nouvelle organisation du marché de l'électricité" répondra aux nouveaux défis en fournissant plus de prévisibilité et en attirant les investissements à long terme nécessaires.

Nous avons besoin de réseaux interconnectés afin d'assurer que la production d'énergie dans une région ensoleillée ou venteuse peut compenser d'autres régions avec une production inférieure.

Mais les énergies renouvelables nécessitent des marchés intégrés et flexibles, à la fois sur le côté de l'offre et de la demande.

Par exemple, en incitant les clients à réagir aux fluctuations de l'offre et de prix nous pourrions économiser entre 60 et 100 milliards euros par an.

Pour répondre à ces nouveaux défis et opportunités, la Commission a proposé en juillet une nouvelle organisation du marché de l'électricité. La consultation publique sur la conception du marché est en cours et une communication sur le "New Deal" pour les consommateurs d'énergie (marché de détail), également publiée en juillet, vient compléter cette vision.

Comme vous le voyez la réforme du marché de l'électricité est au cœur du changement de modèle que constitue l'Union de l'Energie.

La France a largement anticipé cette transformation et garde un rôle moteur en Europe.

Je vous remercie de votre attention.

[1] Le gestionnaire de réseau de l'électricité

[2] (PRACE (Partnership for Advanced Computing in Europe) est une association internationale basée à Bruxelles et composée de 25 pays membres. PRACE a vocation à créer une infrastructure de supercalculateur (supercomputing) au niveau européen fournissant l'accès aux systèmes informatiques surpuissants).

SPEECH/15/5798

Personnes de contact pour la presse:

[Anna-Kaisa ITKONEN](#) (+32 2 29 56186)

[Nicole BOCKSTALLER](#) (+32 2 295 25 89)

Renseignements au public: [Europe Direct](#) par téléphone au [00 800 67 89 10 11](#) ou par [courriel](#)